



HAL
open science

Définition d'un espace de pratique du système littoral touristique et sportif charentais : le spot de surf

Valentin Guyonnard, Luc Vacher

► To cite this version:

Valentin Guyonnard, Luc Vacher. Définition d'un espace de pratique du système littoral touristique et sportif charentais : le spot de surf. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2016, <10.4000/tem.3354>. <hal-01448715>

HAL Id: hal-01448715

<https://hal.science/hal-01448715v1>

Submitted on 28 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Définition d'un espace de pratique du système littoral touristique et sportif charentais : le spot de surf

*Definition of surf spot as a practice space in the tourist and sporty coastal
system in Charente-Maritime*

Valentin Guyonnard et Luc Vacher



Éditeur

Université des Sciences et Technologies de
Lille

Édition électronique

URL : <http://tem.revues.org/3354>

ISSN : 1950-5698

Référence électronique

Valentin Guyonnard et Luc Vacher, « Définition d'un espace de pratique du système littoral
touristique et sportif charentais : le spot de surf », *Territoire en mouvement Revue de géographie et
aménagement* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 20 avril 2016, consulté le 28 octobre 2016. URL :
<http://tem.revues.org/3354> ; DOI : 10.4000/tem.3354

Ce document a été généré automatiquement le 28 octobre 2016.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons
Attribution 4.0 International.

Définition d'un espace de pratique du système littoral touristique et sportif charentais : le spot de surf

Definition of surf spot as a practice space in the tourist and sporty coastal system in Charente-Maritime

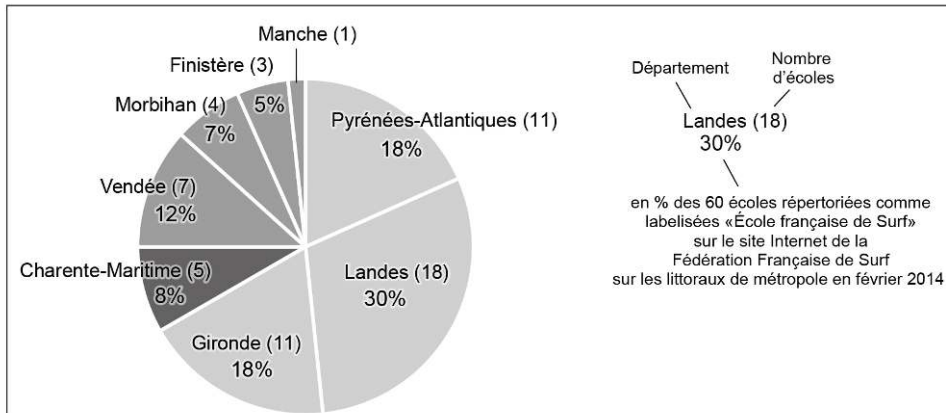
Valentin Guyonnard et Luc Vacher

- 1 Appréhender le littoral comme un système spatial et fonctionnel demande de s'interroger sur les éléments le composant. Pour J.-P. Corlay (1995), il comprend un écosystème, le milieu, et un sociosystème impliquant des acteurs qui territorialisent l'espace par leurs usages en fonction de représentations, de projets et de stratégies. Ces dynamiques sociales produisent un espace humanisé, aménagé, présentant des structurations et des organisations qui varient en fonction des sollicitations. Parmi ces usages, les pratiques de tourisme et de loisir ont une place importante dans la définition des espaces composant ces systèmes littoraux. D'abord parce qu'elles dessinent des espaces qui se déterminent par une double dimension, touristique et littorale, comme le met en évidence le fait qu'un tiers des nuitées touristiques en France (DGCIS, 2013) relève de ce qui est classiquement appelé « tourisme littoral ». Ensuite, les pratiques de tourisme et de loisir entraînent une mixité dans l'usage des lieux où se côtoient aussi bien des excursionnistes et des populations locales que des résidents secondaires et des touristes qui donnent au système une profondeur et une dimension nationale, voire internationale. De plus, les représentations et le sens donné aux pratiques de ces différentes populations ne sont pas forcément les mêmes, ce qui peut impliquer un rapport aux lieux littoraux qui diffère, voire des conflits d'usage (Vacher, Vye, 2012). À cette complexité, s'ajoute l'articulation avec d'autres activités comme la pêche professionnelle ou la conchyliculture, elles-mêmes porteuses d'interactions spatiales, mais aussi plus couramment entre les différentes pratiques de tourisme et de loisir elles-mêmes. Pour comprendre comment ces espaces de pratique participent au système littoral et s'articulent entre eux, il faut d'abord les définir, puis préciser leur fonctionnement en lien avec leur fréquentation aux différentes

échelles. Cette présentation se propose de définir et d'analyser un de ces espaces de pratique emblématique du littoral : le spot de surf.

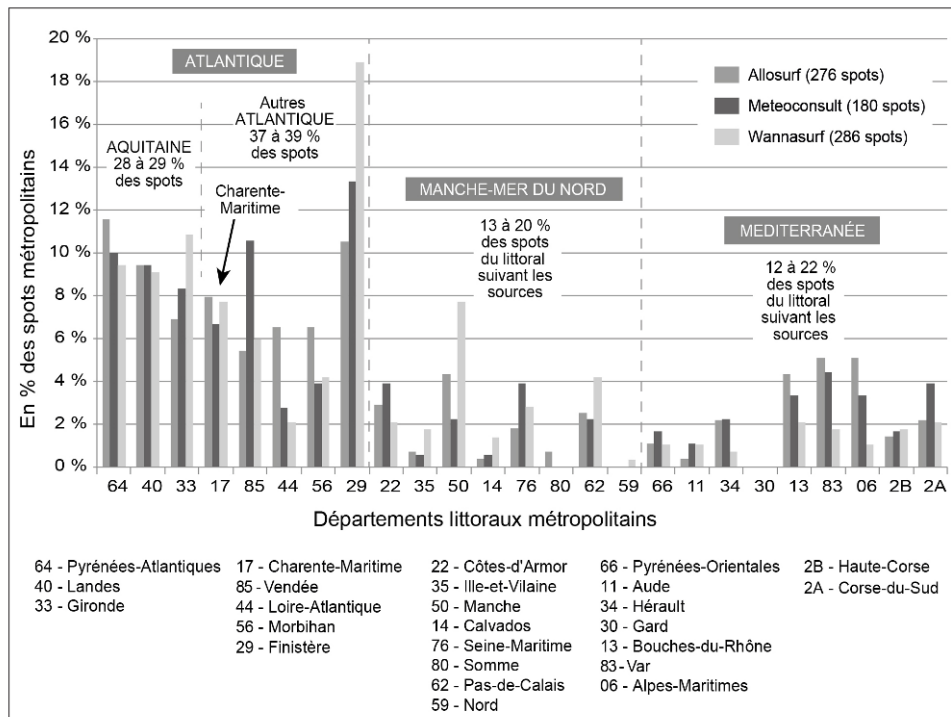
- 2 L'analyse sera menée en trois temps. Nous verrons d'abord que ces sites pour exister doivent être nommés et, que comme bien des lieux touristiques, leur appellation vient du choix des pratiquants qui les inventent. Il faut cependant ensuite que ce nom soit diffusé et ce en lien avec les logiques propres aux activités. Ensuite nous montrerons que pour exister ces spots doivent être pratiqués. De la même manière que le touriste définit le site touristique par sa pratique des lieux, les surfeurs, qu'ils soient touristes ou non, dessinent la géographie des espaces du surf à travers leurs différentes expériences et par l'intensité de leur fréquentation. Cette affirmation des lieux par la pratique peut être renforcée par une reconnaissance plus subjective constituant la notoriété du spot. Dans un dernier temps, le spot de surf sera analysé en tant qu'espace de pratique. Le décryptage de « sessions » de surf permettra d'observer et d'analyser l'extension, l'organisation, et le fonctionnement des lieux à travers l'usage qui en est fait par les pratiquants.
- 3 Cette réflexion s'appuiera sur les données produites par l'Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir de l'UMR LIENSs de la Rochelle. Le terrain d'application sera donc l'espace des littoraux charentais entre les îles de Ré et d'Oléron, un espace du surf bien éloigné de ceux décrits sur les littoraux basques ou landais par Augustin (1994, 1997), Guibert (2006a, 2006b) ou Falaix (2012). Sur le littoral charentais, les enjeux politiques et économiques autour du surf sont discrets et peuvent parfois sembler absents. La reconnaissance de cet espace pour la pratique du surf est plus tardive qu'en Aquitaine, essentiellement à partir des années 1990 et 2000 et la qualité des spots moins reconnue que plus au sud. Néanmoins, il s'agit aujourd'hui d'un espace de pratique qui, comme la Vendée ou la Bretagne, connaît un véritable développement et où les clubs s'épanouissent. En 2014, le littoral charentais regroupe cinq des soixante écoles de surf labellisées par la Fédération Française de Surf (figure 1a). Cette labellisation, permet d'avoir une bonne idée de l'importance régionale de la pratique, même si elle ne donne pas une vue exhaustive des structures permettant l'enseignement du surf comme l'a montré M. Callède (2011) pour le littoral basque. De plus, l'analyse des spots comme espace de pratique n'implique pas de ne s'intéresser qu'aux hauts lieux du surf national. Une analyse de la liste des spots identifiés par les différents annuaires de spots donne une image bien différente de la liste des écoles. Ainsi le littoral méditerranéen qui n'apparaît pas avec la liste labellisée par la fédération représente une part non négligeable des spots de surf signalés en France sur les sites spécialisés (figure 1b).
- 4 Enfin, ce terrain qui n'est pas marginal à l'échelle nationale, permet une lecture privilégiant l'entrée par la pratique sportive contrairement à l'Aquitaine analysé par C. Guibert (2006a) où les enjeux économiques et politiques autour de l'activité peuvent être importants. Le littoral charentais est donc un terrain d'observation intéressant pour comprendre comment s'organisent et se définissent ces espaces que sont les spots de surf.

Figure 1 : Structures et espaces de pratique du surf en France métropolitaine en 2014
1a : Importance de la pratique à travers l'implantation des écoles de surf labélisées par la Fédération Française de Surf en métropole en 2014



Source : Fédération Française de Surf, <http://www.surfingfrance.com>
 Guyonnard & Vacher - Université de La Rochelle, 2014.

1b : Extension des espaces de pratique sur les littoraux métropolitains en 2014 avec la répartition régionale des spots dans 3 répertoires de sites en ligne



Source : Sites consultés le 28 février 2014 :
 Allosurf - <http://www.allosurf.net>
 Meteo consult - <http://marine.meteoconsult.fr>
 Wannasurf - <http://www.wannasurf.com>
 Conception : Guyonnard & Vacher, UMR 7266 LIENSs CNRS - Univ. La Rochelle, 2014.

1. Le spot de surf, un espace nommé

- 5 Si surfer là où les vagues n'ont pas de nom fait partie des mythes du surfeur découvreur, on peut considérer qu'un spot, en tant qu'espace de pratique existe à partir du moment où il commence à avoir une reconnaissance publique, que cela soit au sein d'un groupe de surfeurs locaux ou à une échelle beaucoup plus large. Cette existence partagée implique que le spot soit nommé afin que l'on puisse échanger à son propos. Cela même si les informations sur le nom ou la localisation du spot sont protégées par un groupe d'initiés pour éviter une « sur-fréquentation » du site ou/et pour affirmer un contrôle territorial ou une identité locale. Les débats souvent houleux sur la diffusion du nom, de la localisation et des caractéristiques d'un spot sur les sites Internet spécialisés dans le surf illustrent bien l'ambiguïté du statut « public » du spot de surf et les enjeux autour du « contrôle » de sa fréquentation.

1.1. Les étranges caractéristiques des espaces à nommer

- 6 Le spot de surf est un espace original dans les espaces de pratique du littoral. Sa première caractéristique est de ne pas avoir de limites figées contrairement à une falaise d'escalade dont on peut tracer les voies intéressantes sur un plan ou une photographie et même pointer précisément les points d'ancrage ou une plage qui, quelle que soit la marée ou la saison, peut se délimiter visuellement depuis l'accès jusqu'au rivage.
- 7 Il n'est pas non plus déterminé par des limites artificielles comme peut l'être une aire de baignade, un terrain de beach volley. Il n'est pas un équipement. Les expériences pour créer des vagues artificielles depuis le début du 21^e siècle sur le littoral de Californie (El Segundo), en Australie (Narrowneck) ou au Royaume Uni (Boscombe) ne sont pour le moment pas concluantes¹. Les projets « hors-mer » de *wave gardens*, piscines ou machines à vagues qui permettront peut-être un jour de donner une autre ampleur aux sports de vagues relèvent pour le moment plus du domaine du parc d'attractions que du domaine sportif.
- 8 Le spot reste donc aujourd'hui lié à une configuration naturelle en général peu lisible depuis la terre. Que cela soit avec un « *reef-break* », fond marin composé de roche (ou de coraux) permettant la formation de la vague ou avec un « *beach-break* » (fond marin composé de sable) dont la disposition peut, sur certains littoraux, varier en fonction de l'évolution des bancs de sable. Cette dimension parfois mouvante est renforcée par le fait que les spots n'ont pas d'existence permanente. En l'absence de vagues, le spot disparaît et il n'est parfois actif que quelques heures dans une journée.
- 9 Enfin, contrairement aux plages ou aux ports de plaisance qui sont souvent indiqués sur les cartes et par des panneaux indicateurs, en France en dehors de l'Aquitaine, le spot de surf est rarement présent sur les cartes de tourisme et encore moins dans la signalisation publique. Il faut dire que sa fréquentation, même si elle est rapidement perçue comme trop dense par les surfeurs, reste en général modeste à l'échelle de l'usage du littoral pour des pratiques de tourisme et de loisir. De plus, les pratiquants revendiquent souvent l'idée que le surf est un sport pour initiés considérant que le spot est un espace qui « se mérite » et dont la connaissance intime du lieu rend inutile (voire nocive) une signalisation publique. Celle-ci ne pouvant s'adresser qu'à des pratiquants ayant une

connaissance (une pratique ?) superficielle des lieux peu compatible avec l'idée d'un usage en harmonie avec le spot.

1.2. Pourquoi a-t-on besoin de dresser une cartographie des spots de surf ?

- 10 Même si, comme on peut le voir, il existe des enjeux autour de la diffusion du nom d'un spot, il est aussi intéressant de voir que, contrairement à un équipement dont le nom est donné par l'initiateur, voire d'un site touristique qui peut être qualifié dans le cadre d'une politique locale souhaitant développer ou contrôler la fréquentation, le nom du spot est intimement lié aux pratiquants.
- 11 En France depuis l'invention des premiers spots au Pays Basque dans les années 1960, la diffusion de l'information sur ces lieux se faisait au rythme de la mobilité des surfeurs à travers les échanges entre pratiquants. Les rares journaux de surf ont pu ensuite servir de relais à la diffusion d'une information sur les spots. Néanmoins, même si Surfer Magazine, premier magazine (anglophone) de surf international créé en 1959 en Californie publie un premier article sur les vagues françaises dès 1962², l'information est fragmentaire, focalisée sur les hauts lieux de l'époque et mal partagée car l'accès à ces journaux étrangers n'est pas facile. Après des années 1970, bien calmes pour le développement du surf en France comme le note C. Guibert (2006b, 2011), les années 1980 voient le début d'une extension spatiale des domaines de pratique. À partir de 1986, avec la création du journal Surf Session qui reste aujourd'hui la référence en matière de presse spécialisée dans le surf en France, l'information sur les nouveaux espaces du surf national pourra être diffusée en français avec professionnalisme et continuité.
- 12 Le lancement de Surfline, un service de renseignements par téléphone et fax sur la météo et les conditions de vagues des spots de surf depuis la Californie en 1985 marquera un tournant important. C'est en 1991 qu'un service équivalent se développe en France avec (Ocean) Surf Report. La nécessité de générer dans le cadre de ces sites une information à l'échelle de l'ensemble des espaces de pratique implique la validation à l'échelle nationale de la liste des spots déjà identifiés. Cette « homologation » à objectif utilitaire, qui implique que les sites soient nommés deviendra incontournable avec la mise en place de sites Internet proposant une information en ligne sur les conditions de pratiques aux différents moments de la journée. Entre la fin des années 1990 et dans les années 2000, une liste de spots accessibles par cartes ou menus déroulants se met en place sur des sites nationaux comme Surf Report, Météo Consult, Allosurf ou internationaux comme Windguru, Surfline ou Surf forecast. Ces sites Internet véhiculent des listes toutes différentes et plus ou moins étoffées proposant généralement entre 200 et 400 spots pour les littoraux métropolitains. Leurs constitutions reposent sur un travail faisant appel aux utilisateurs qui peuvent signaler des sites, faire des suggestions, et au travail de journalistes pouvant être actifs par ailleurs. Ainsi Anthony Colas, en plus de ses participations aux sites Surf Report et Weezigo, est aussi un des auteurs des guides Stormrider qui présentent depuis 1991 dans des éditions papier une sélection de spots du monde entier sous forme de fiches pratiques.
- 13 Deux autres aspects sont importants dans l'émergence et la diffusion d'une toponymie des spots. Le premier est la dimension exploratoire qui est présente dans la plupart des supports de communication traitant du surf. Il s'agit de débusquer tous les sites existants. Par exemple, le magazine californien Surfing magazine organise entre 2007 et 2012 une

série de Google Earth Challenge dont l'objectif est la découverte de nouvelles vagues par observation de l'imagerie mondiale disponible sur Google Earth, puis par l'exploration sur le terrain (« *Step 1 - Find a wave; Step 2 - We send you there* »). Les guides Stormrider se présentent comme des guides de références et de découvertes des spots à l'articulation entre le voyage et le surf. Cette dimension exploratoire est aussi présente dans la deuxième grande catégorie de sites Internet référençant les spots de surf, les sites collaboratifs. Wannasurf, un des sites de référencement des spots les plus réputés est né en 1999 de la volonté de copains voyageant autour du monde de partager leurs expériences et finalement d'établir un atlas mondial des spots. En 2001, le site recense plus de 2000 spots de par le monde, en 2006 plus de 5000. En mars 2014, le site, qui reste associatif et où « toutes les données sont alimentées par des locaux » (<http://www.wannasurf.com>), revendique 8859 spots et plus de 52000 membres dans 165 pays. On trouve la même logique sur le site associatif estimfriends.com créé en 2003.

- 14 Le deuxième aspect important pour le repérage des spots est cette dimension participative des référencements qui permet de faire remonter l'information par les voyageurs, mais aussi par les surfeurs locaux souhaitant partager leurs lieux de pratique. Les données enregistrées par ces usagers sont en général saisies avec des coordonnées GPS qui permettent des localisations très précises. Cette grande précision n'est pas systématiquement au rendez-vous, et de toute manière pas nécessaire, sur les sites « météo » qui diffusent des prévisions de houles et de vents à l'échelle d'une maille dont la finesse varie de 5 km à 50 km.

1.3. Une liste à géométrie variable pour des lieux aux contours flous

- 15 Si l'élaboration d'une liste des sites peut être envisagée avec des objectifs et des exigences de précisions différentes, il en résulte un relevé des spots pour un même espace pouvant être variable. L'analyse d'une quinzaine de supports de communication diffusant de telles listes (Sites Internet météo, Sites de surf de type commercial, associatif voire personnel, mais aussi carte (Rando éditions) ou guide imprimé (Stormrider) permet de voir que rares sont les spots qui font l'unanimité.
- 16 Si on prend l'exemple de l'île de Ré, sur les onze spots identifiés, seul un (le Lisay) est présent chez tous les auteurs (figure 2a). Il existe cependant une relative homogénéité de l'information avec des spots globalement reconnus (Lizay, Rivedoux, Grenettes, La Couarde et Petit Bec) parfois avec des variantes de noms (La Couarde/Pergola) et d'autres plus discrets (Diamond Head, Grignon). L'ambiguïté peut aussi être au rendez-vous avec des lieux dont le statut est moins clair. Deux spots contigus (Gros Jonc/Gouillaud) sont ainsi rarement signalés ensemble dans les répertoires, les auteurs choisissant l'un ou l'autre comme s'il s'agissait du même espace. L'explication se trouve peut-être en interrogeant les pratiquants réguliers³ qui distinguent sans problème les deux sites mais précisent parfois que « Gros Jonc, c'est pour les touristes ». Il est cependant difficile d'établir si c'est le site ou le nom qui est ainsi marginalisé.
- 17 La « spotologie » n'est donc pas une science exacte et si la plupart des sites de référencement font appel à des modérateurs qui valident les propositions⁴, la subjectivité ne peut être totalement absente des listes établies. Ainsi le spot de La Blanche trouvé sur le site local bonsurf.fr ne connaît pas d'existence publique en dehors de ce site personnel. De même le succès du référencement du site de Diamond Head semble plus attaché à l'exotisme du nom qu'à une importance de la pratique. Enfin, ces listes font apparaître à

un même niveau de lecture des sites confirmés et d'autres qui finiront, dans une logique incrémentielle, par être ajoutés même s'ils sont reconnus par les pratiquants comme étant secondaires voir anecdotiques.

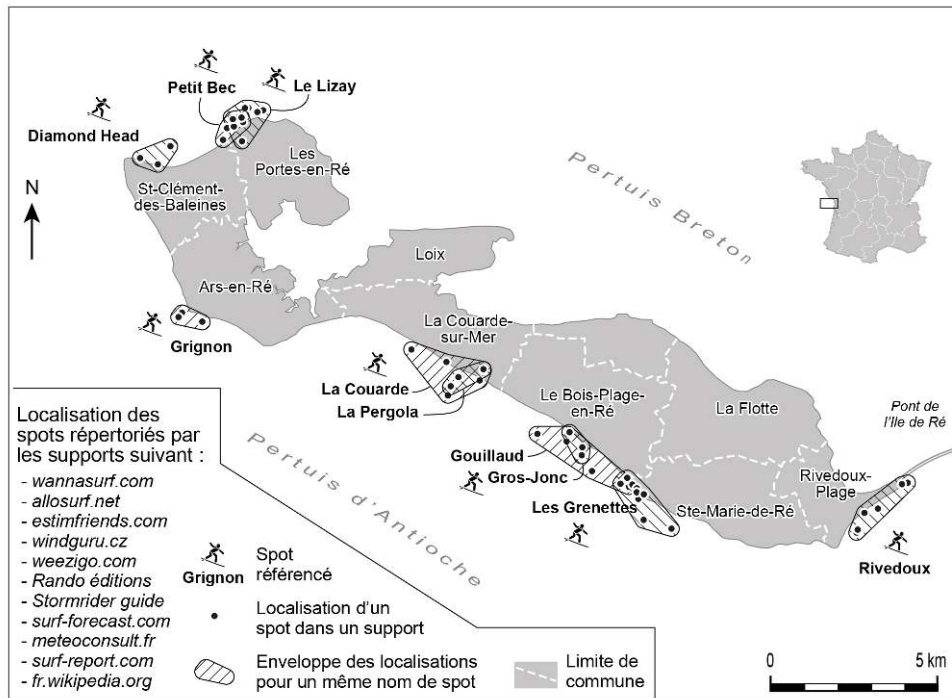
Figure 2. Les spots de surf de l'île de Ré dans différents supports de communication en 2014
2a. Référencement des spots de surf dans les différents supports de communication en 2014

Nom du spot	Rivedoux	Les Grenettes	Gouillaud (a)	Gros Jonc (b)	La Couarde *	La Pergola *	Grignon	Diamond Head *	La Blanche *	Petit Bec (c)	Lizay (d)	Statut (f) activité
Localisation GPS												
wannasurf.com		1	1							1	1	Ass-surf
allosurf.net	1	1	1	1	1			1		1	1	Soc -météo
estimfriends.com	1	1			1					1	1	Ass-surf
windguru.cz	1		1	1	1		1	1				Perso-météo
weezigo.com		1									1	Soc-sport
Rando éditions	1	1		1		1	1			1	1	Soc-carte
Localisation ponctuelle peu précise												
Stormrider guide [e]	1	1	1	1	1	1					1	Soc-livre
surf-forecast.com	1	1	1		1						1	Soc-météo
meteoconsult.fr					1						1	Soc-météo
surf-report.com		1			1	1				1	1	Soc-météo
fr.wikipedia.org	1	1	1			1	1	1		1	1	Ass-ency
Localisé zonale peu précise												
bonSurf17.free.fr	1			1	1				1		1	Perso-surf
Spots signalés mais non localisé sur une carte												
surf session.com	1	1	1	1	1			1		1	1	Soc-surf
cityzeum.com	1	1	1			1	1	1		1	1	Soc-voy
tribord.com, le blog			1		1					1	1	Soc-sport
Total Citations	10	13	9	6	10	5	4	6	1	10	15	

(a) variante de la transcription du nom : Gouillaud - le Gouyot - les Gouillauds - Gouyot (b) variante du nom : Gros Jonc - Gros-Joncs - Le Gros Jonc
(c) variante de la transcription du nom : Petit Bec - Le Petit Bec - Ptit bec - Le Ptit bec (d) variante du nom : Le Lizay - Lizay - Pointe du Lizay
(e) The stormrider surf guide France - sur les 7 spots, seuls 3 sont localisés sur la carte (Les Grenettes, Lizay et La Couarde)
(f) Statut du site internet ou de la publication : Ass = association ; Soc = société commerciale ; Perso = site personnel et activité du support
voy = voyage; ency = encyclopédie * Les noms encadrés dans un même cadre sont des variantes de noms pour un même spot

Source : Sites Internet, ouvrages, magazines et autres supports concernés

2b. Répartition géographique des spots de surf sur l'île de Ré à travers différents supports de communication en 2014



Conception et réalisation : Guyonnard, Vacher, Brunello, UMR 7266 LIENSs CNRS - Université de La Rochelle, 2014.

- 18 Si les listes peuvent être construites sur des critères hétérogènes, parfois en conséquence de la démarche participative, la composition des noms des spots ne répond pas non plus à des règles établies. Sans grande originalité, on trouve des noms de communes (Rivedoux, La Couarde) ou de plages (Les Grenettes, Gros Jonc, Gouillaud) : nom de plage qui est souvent lié à un lieu-dit sur terre (les anciennes fermes de Gros Jonc ou des Grenettes) ayant parfois un écho sur l'estran (écluses à poissons de Gros Jonc ou de Gouillaud). Mais, c'est bien la dimension plage qui semble importante dans le toponyme. Le nom du spot fait référence au nom de la plage existant préalablement au développement du surf et ayant permis l'aménagement d'un accès au littoral voire de parking (Petit Bec, Lisay, Grignon). Les toponymes peuvent se faire plus précis quand plusieurs accès sont possibles comme c'est le cas pour le spot de la Pergola, du nom d'une boîte de nuit à la hauteur du village de la Couarde. Le spot de Diamond Head qui fait référence au cratère de l'ancien volcan dominant la plage de Waikiki où s'inventa le surf moderne à Hawaii, rappelle que les surfeurs aiment les références à l'histoire du surf pour nommer les spots. Cette même culture génère des références pour initiés comme celle d'un mystérieux spot « de la cabine téléphonique » qui implique que l'on sache où se trouvait la dite cabine qui a bien sûr disparu depuis longtemps. Il s'agit alors de partager ou de détenir une connaissance permettant de se revendiquer d'une communauté de pratiquants. Mais au-delà d'un éventuel culte du « secret spot », il existe une forme de code « déontologique » qui implique que l'on reste discret sur la diffusion des informations sur les spots pour éviter l'« invasion » des lieux de pratique. Même quand la plus emblématique des associations liées au surf, la Surfrider Foundation, organise la construction d'une base de données collaborative relative aux usages récréatifs sur le littoral du bassin Adour-Garonne (Aquitaine et sud Charente-Maritime) entre juin 2011 et juin 2012, les données enregistrées par les usagers et qui listent les sites de pratiques du surf sur tout le littoral ne sont pas diffusées publiquement en le justifiant par le manque d'homogénéité des données⁵. On remarquera, dans un dernier temps, la fantaisie pouvant entourer la transcription du nom des spots (voir figure 2a), celui de « Gouillaud » se déclinant par exemple en « le » ou « les Guillauds » ou « Gouyot ». Cela n'a rien de surprenant dans la tradition cartographique française où les noms de lieux évoluent dans le temps sur les cartes. De plus les noms de spots, comme les noms de plages et de bien des sites touristiques ne préoccupent pas encore la commission nationale de toponymie, ce qui autorise la cohabitation d'orthographes variées dans les usages.
- 19 Il est intéressant de constater que si le nom peut être flou, il en est de même pour la localisation des lieux. Les enveloppes permettant de visualiser sur la carte (figure 2b) l'amplitude des positionnements déclarés pour un spot, s'étalent sur 1,2 à 3,5 km soulignant ainsi les différences d'appréciation pour la localisation d'un même endroit.
- 20 Des spots liés à un reef break bien localisé sur une pointe (Grignon, Petit bec, Lizay) pourront être mieux délimités que d'autres disposés le long des plages du sud de l'île (la Couarde, Gros Jonc, Gouyot, Grenettes). La contiguïté de certains spots qui permet alors leur fonctionnement en lieux connectés entraîne aussi une certaine confusion et même parfois des erreurs de localisation (un site référence le Gouillaud sur le spot des Grenettes). La mobilité des pics (point à partir duquel la vague déroule) sur ces plages et leur nombre variable en fonction de la marée ou de l'orientation de la houle expliquent aussi que des espaces a priori différents puissent se chevaucher, voire s'imbriquer sur les cartographies issues des différents répertoires de spots (Gouillaud/Gros Jonc par exemple).

- 21 La taille de l'enveloppe de localisation des spots (figure 2b) peut aussi permettre de distinguer une toponymie à usage local avec des localisations précises, d'une toponymie plus touristique qui l'est moins. C'est ce que l'on observe sans doute à la Pergola, nom utilisé localement pour parler du spot de la Couarde.
- 22 Ailleurs la taille de l'enveloppe ne souligne peut-être que la difficulté à localiser un spot qui fonctionne rarement comme celui de Rivedoux (voir figure 3) mais que l'on se doit de signaler, même grossièrement, car il fait partie de l'histoire locale du surf.

2. Un spot de surf doit être fréquenté pour exister

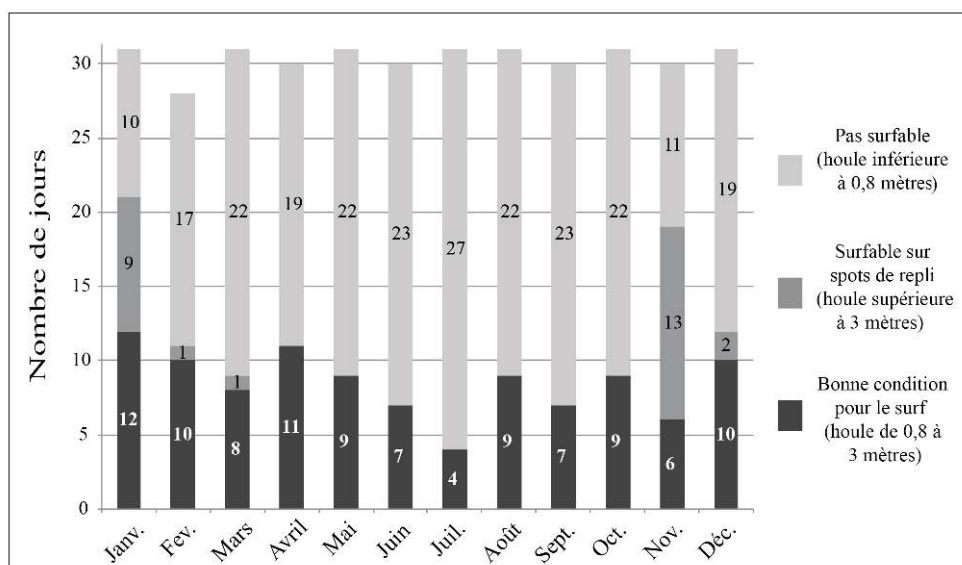
- 23 Si le spot de surf doit être nommé, il doit aussi connaître une fréquentation pour exister en tant que lieu de pratique. L'analyse des conditions météorologiques nécessaires au fonctionnement des spots nous permettra de comprendre que cette fréquentation n'est pas possible toute l'année et qu'en fonction des conditions naturelles, certains lieux seront accessibles à la pratique alors qu'ailleurs celle-ci sera impossible. Nous verrons ensuite, que la pratique se concentre sur un nombre de lieux restreints et ne concerne pas tous les spots identifiés précédemment.

2.1. Des spots ne pouvant pas être fréquentés toute l'année.

- 24 La qualité de la pratique du surf se définit principalement par la qualité des vagues surfées. Ces dernières sont prisées lorsqu'elles offrent aux surfeurs une taille, une puissance significative et un déferlement régulier. La qualité d'un spot dépend donc de l'orientation de la côte et des conditions de houle et de vent à un moment donné. Sur l'île de Ré, la majorité des spots exposés aux houles de sud-ouest à nord-ouest, permettent la pratique lorsque les conditions de houle sont supérieures ou égales à 0,8 m, mais ils connaissent une baisse de leur « surfabilité » quand les vagues sont trop puissantes à partir de 2,5 m à 3 m de houle⁶. C'est à ce moment-là que les surfeurs vont choisir d'aller sur les « spots de repli », plus abrités, et qui n'offrent des vagues surfables qu'à partir d'une taille de houle importante (supérieure à 3 m). La période et l'orientation de la houle, la direction et la force du vent sont d'autres paramètres qui influent sur la qualité des vagues et qui font que les surfeurs deviennent de véritables spécialistes des modèles de simulation en météo-marine, et choisissent leur spot en fonction de « l'état climatique futur et éphémère » (Musereau, 2008) de leurs lieux de pratique. En combinant ces paramètres, il est possible d'obtenir la fonctionnalité d'un spot, en termes de nombre de jours où la pratique du surf sera possible dans l'année. En prenant comme exemple les spots de la côte sud de l'île de Ré⁷ en 2009, année de référence pour nos comptages, on obtient 102 jours de conditions favorables à la pratique⁸ sur les principaux sites, auxquels nous pouvons ajouter 26 jours où les conditions sont favorables pour la pratique sur les spots de repli. Dans ces conditions, la pratique du surf apparaît possible sur l'île de Ré environ un tiers de l'année sur les spots exposés à la houle ou sur des spots plus abrités.
- 25 Cette surfabilité des spots est aussi variable en fonction des saisons. Sur les spots exposés de l'île de Ré elle est plus importante durant l'hiver que durant la période estivale, puisque d'après le modèle utilisé⁹, seulement 13 jours sont identifiés comme remplissant les conditions favorables à la pratique durant les périodes de juillet et d'août 2009. En

revanche, les conditions obligeant les surfeurs à se reporter sur des spots de repli apparaissent exclusivement sur les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

Figure 3 : Répartition du nombre de jours où les conditions sont favorables à la pratique du surf sur l'île de Ré en 2009



Source : Global Forecast System (GFS), NCEP-NOAA, par les archives du site Windguru, 2009.

- 26 Cette saisonnalité de la pratique implique que certains lieux ne sont que très rarement, voire jamais surfés par les estivants. Ces spots ont donc une faible dimension touristique, ce qui renforce l'idée qu'il existe des « spots de locaux ». Ainsi, le spot de repli de Rivedoux qui ne fonctionne que durant les grosses houles hivernales, est essentiellement surfé par les pratiquants locaux et gagne ainsi une notoriété liée à sa rareté, qui lui donne une dimension inaccessible. À une toute autre échelle c'est le même ressort qui fonctionne avec le spot de Belharra sur la côte basque. Cette vague dépassant la dizaine de mètres et fortement médiatisée ces dernières années grâce à des images spectaculaires ne déferle que très rarement, voire pas du tout certaines années, ce qui participe à forger sa légende.
- 27 La saisonnalité de la surfabilité des spots fait donc varier temporellement et spatialement les espaces de pratique. Lors des grosses houles hivernales, la pratique s'organise autour des spots les plus abrités alors que durant la période estivale, les spots exposés permettent de capter le minimum de houle nécessaire à la pratique. Le fonctionnement de ces lieux intègre une dimension mobile dans le temps et dans l'espace, le surfeur étant constamment à la recherche du lieu le plus adapté à sa pratique.

2.2. Une pratique qui se concentre sur les meilleurs spots

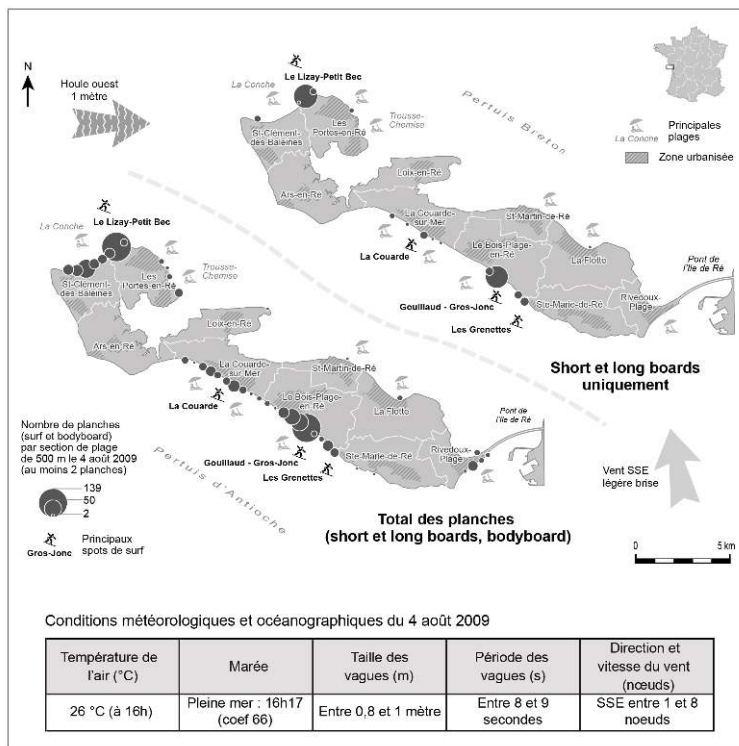
- 28 L'analyse des noms de spots nous indiquait que les sites de pratique sont nombreux sur le littoral, mais nous avons aussi noté que leur notoriété semblait inégale. Qu'en est-il de leur fréquentation ? L'analyse de la pratique sur les spots de l'île de Ré nous montre que la fréquentation se concentre sur les « meilleurs » spots.

- 29 Depuis 2008, l'Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir de l'UMR LIENSs CNRS-Université de La Rochelle produit des connaissances sur les pratiques littorales et maritimes, avec pour objectif de caractériser et de comprendre les pratiques touristiques et littorales et leurs évolutions¹⁰. Dans ce cadre, une campagne de photographies aériennes au-dessus des plages du littoral charentais est entreprise tous les ans durant la saison estivale. Les images obtenues destinées à comptabiliser les plageurs sur une journée de forte fréquentation permettent aussi le repérage des planches de surf (long board et short board) et des bodyboard (planches sur lesquelles on ne se tient pas debout) dans l'eau et sur le sable. L'analyse des conditions météorologiques et océanographiques des dernières campagnes de prises de vues nous a permis de sélectionner une série de clichés. Les photographies aériennes retenues sont celles de la campagne 2009 (Vacher *et al.*, 2010) qui ont été réalisées le 4 août entre 15 et 17 heures, aux environs de la mi-marée sur une journée où les conditions météorologiques et océanographiques étaient favorables à la pratique du surf (voir tableau 1) que ce soit pour des surfeurs aguerris, mais aussi pour des surfeurs plus novices, qui souhaitent pratiquer dans des conditions de vagues peu puissantes. Au total, ce sont 1950 planches (surf et de bodyboard) qui ont été comptabilisées sur le bord des plages des îles de Ré et d'Oléron, mais aussi le long des côtes de l'agglomération de La Rochelle et du Pays Rochefortais.
- 30 En regardant la répartition des planches sur le littoral rétais, on constate deux choses. D'abord que la pratique n'est pas présente sur tous les spots identifiés en première partie. Le spot de Grignon par exemple est complètement absent de cette cartographie de la pratique. Ensuite que la répartition concerne des lieux qui n'ont pas été identifiés comme étant des spots par l'analyse des référencements (plage de Trousse-Chemise, partie centrale de la plage de la Conche).
- 31 La présence de planches sur des plages n'étant pas référencées comme offrant des vagues surfables souligne que la catégorie « planche » regroupe des équipements de nature variée et pouvant correspondre à des pratiques différentes. Si la planche de surf (short board, long board) qui se pratique debout implique un apprentissage de l'équilibre obligeant à un niveau de pratique sportive minimum, le bodyboard, qui peut se pratiquer tout aussi sportivement, peut aussi être utilisé pour jouer dans les vagues ... ou sans vagues. La présence de planches sur les plages sans vagues correspond donc à cette seconde catégorie d'utilisation. Les planches de bodyboard bon marché étant devenues aussi populaires que les matelas pneumatiques parmi les jouets de plages emportés pour les enfants et d'un usage souvent assez comparable.
- 32 Afin d'avoir une image plus claire des espaces de la pratique du surf, il est intéressant d'analyser la répartition des planches sans les bodyboards. Une toute autre image apparaît alors montrant une pratique focalisée sur quelques spots et qui confirme que la répartition, quand elle prend en compte l'ensemble des planches, montre plus une répartition des plages que la répartition des spots.
- 33 Ainsi, l'analyse sans les bodyboards ne laisse que des espaces correspondant à des spots identifiés comme majeurs dans les référencements. Ce sont les spots du Lizay et du Petit Bec et les spots de Gouillaud et du Groc-Jonc au Bois-Plage-en-Ré. Dans une moindre mesure, des planches de surf ont été localisées sur les spots de Diamond Head, de la Pergola (La Couarde), et sur le spot des Grenettes. Ces spots sont donc ceux qui présentaient le jour de l'observation de bonnes conditions de surf, avec une qualité de vagues suffisante pour permettre la pratique. Ces spots sont aussi les plus connus de l'île, et sont accessibles depuis les principales plages. Plusieurs écoles de surf, fixes ou

itinérantes sont d'ailleurs présentes sur ces plages et renforcent la polarisation de la pratique. Au moment des prises de vues, une douzaine de planches d'école affichant une couleur vive permettant au moniteur de repérer ses élèves est comptabilisée sur le spot du Lizay. Le site de Rivedoux qui apparaissait avec la cartographie des planches comptabilisant les bodyboards disparaît confirmant son statut de spot hivernal.

34 La grande concentration des pratiquants sur les deux zones de Lizay/Petit Bec (82 planches de surf long board ou short board comptabilisées) et de Gouillaud/Groc-Jonc (89 planches) durant cette journée du 4 août 2009 (figure 4) montre cependant que même avec un nombre élevé de sites (11 spots sur l'île de Ré), la notoriété, les conditions de pratique, l'accessibilité avec la présence de parking, font que ces lieux éphémères qui varient en fonction des saisons peuvent connaître rapidement une fréquentation marquante liée à une polarisation de la pratique pouvant rendre problématique les questions de la sécurité et de la convivialité dans la pratique. Les densités restent néanmoins raisonnables puisque, comme le rappelle Callède (2011), on parle en général de fortes fréquentations au-delà de 100 surfeurs fréquentant un spot au même moment. La question récurrente de la définition de capacité d'accueil ou d'un seuil de surfréquentation reste de toute manière problématique (Mounet, 2000) puisque au-delà de la superficie et de la configuration des spots qui peuvent être variables, les conditions de confort et de sécurité définissant la qualité de la fréquentation varient aussi en fonction des attentes et du niveau sportif des pratiquants qui est loin d'être homogène.

Figure 4 : Répartition du nombre de planches de surf sur l'Île de Ré le 04 août 2009



Sources : Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir ECOP, UMR 7266 LIENSs CNRS - Université de La Rochelle. Pour le tableau : Shom, Global Forecast System (GFS), NCEP-NOAA, par les archives du site Windguru, 2009.

Conception-réalisation : Guyonnard, Vacher, Brunello, CNRS - UMR 7266 LIENSs - Université de La Rochelle, 2014.

3. Le spot de surf : un espace de pratique

- 35 Un dernier élément que nous traiterons dans la définition du spot est sa disposition et son organisation en lien avec l'usage qui en est fait. Le spot, s'il se définit comme espace de pratique, se doit en effet d'être analysé à travers sa pratique. Pour cela notre analyse s'appuiera sur le décryptage de deux sessions [moments de la pratique] de surfeurs sur le spot de Vertbois sur l'île d'Oléron.
- 36 Il existe plusieurs temps de pratique lors d'une session de surf comme le montre le décryptage des traces GPS et les observations sur site. Ces temps s'inscrivent dans trois espaces distincts : la zone de préparation, la zone d'attente et la zone de glisse

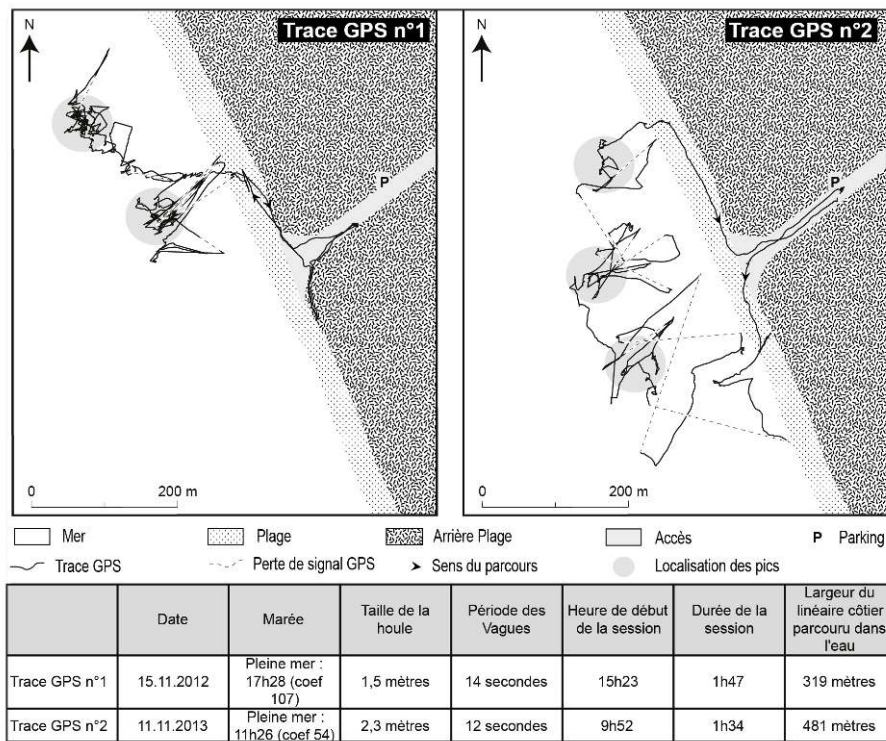
3.1. Un espace de préparation d'où débute la session

- 37 On peut dire qu'une session de surf s'engage loin des vagues à l'instant où le pratiquant identifie le lieu et le moment le plus approprié pour sa pratique, éléments repérés parfois depuis plusieurs jours en fonction de l'observation des conditions de vent, de houle et de marée. Le pratiquant se rend ensuite sur place, en général avec un véhicule lui permettant de transporter son matériel et de se changer, en particulier en hiver. Ce véhicule lui laissera la possibilité d'aller voir sur un autre spot si les conditions ne sont pas meilleures. Cela implique que les lieux de pratiques soient souvent équipés de parkings qui accueillent parfois quelques camping-cars de surfeurs en voyage. Nous sommes bien loin ici des stations surf de la côte landaise que décrit Jean-Pierre Augustin (1997) où l'arrière plage peut se transformer en véritable campement. La zone de préparation correspond donc à l'espace dans lequel évolue le surfeur à partir du moment où il arrive sur le site et tant qu'il n'est pas dans l'eau. Cet espace-temps fait partie intégrante de la session, les lieux que le surfeur parcourt et où il s'arrête pour discuter avec d'autres pratiquants participent ainsi pleinement de son espace de pratique. La première chose qu'il fait en arrivant est de se rendre sur le haut de la plage qui sert de plate-forme d'observation et qui est parfois équipé d'un belvédère ; c'est là qu'il évalue les conditions effectives du moment, qu'il peut observer le spot, en étudier la configuration. C'est aussi ici que les impressions sur les conditions du jour peuvent être échangées entre surfeurs, on discute des zones où les vagues sont les meilleures comme des lieux qu'il faut éviter. C'est éventuellement là qu'il attend de meilleures conditions. Anne-Sophie Sayeux (2010) décrit bien l'ensemble des temps et des étapes d'une session. Elle décrit cette phase d'observation comme étant la phase « préliminaire » où le surfeur évalue la qualité du spot et « pré-visualise » sa session. Un second temps correspond à la phase de préparation du matériel et des équipements. C'est durant cette période que le surfeur retourne éventuellement à son véhicule et va s'équiper et enfiler une combinaison de néoprène si la température le nécessite. C'est aussi dans cette zone que certains effectuent un échauffement physique avant de rentrer dans l'eau, souvent en même temps qu'ils rejoignent le point du rivage qu'ils auront choisi pour se « mettre à l'eau », et rejoindre le pic.

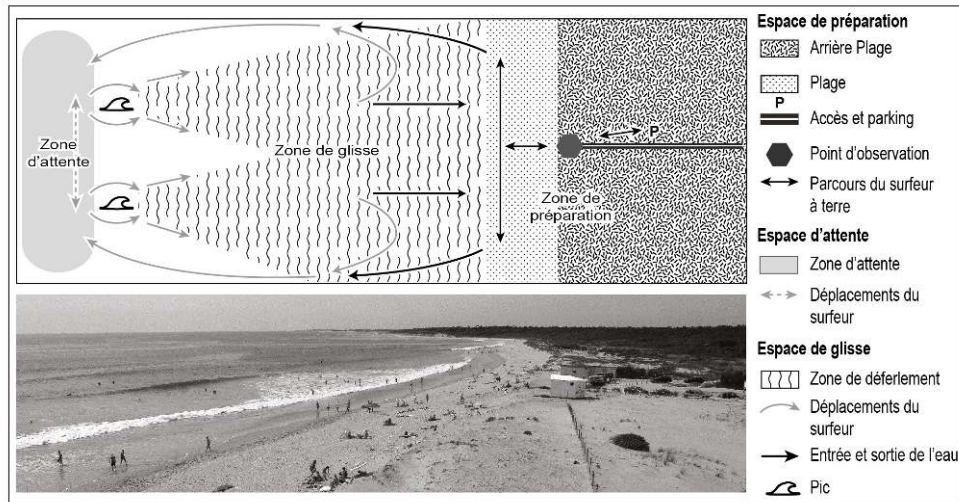
3.2. Un espace d'attente où le surfeur passera l'essentiel de son temps

38 Le surfeur après avoir choisi l'endroit où entrer dans l'eau, le plus propice pour se rendre au pic, commence à ramer pour passer derrière la barre (lieu où les vagues déferlent) en traversant la zone de glisse. Il pourra ainsi rejoindre la zone d'attente près du pic d'où il pourra guetter les meilleures vagues à surfer. Afin de mieux comprendre l'amplitude spatiale et les temps d'une session, des surfeurs volontaires ont été équipés en 2012 et 2013 de mini GPS étanches (réglé sur un point GPS par seconde) de type Garmin Foretrex 301¹¹ (figure 5). Les surfeurs devaient allumer le GPS au moment où ils revêtaient leur combinaison et l'éteindre à la fin de la session, au moment où ils l'enlevaient. Il est à noter que des coupures de signal (signalé par un pointillé sur les cartes de la figure 5a) ont été relevées suite à une immersion des surfeurs en particulier après la prise d'une vague, mais ces brèves coupures ne contrarient pas l'analyse (Guyonnard, 2013). Cette méthode des traces GPS a aussi été utilisée pour des recherches portant sur la dépense physique des surfeurs durant leur pratique en Nouvelle-Zélande (Farley *et al.*, 2012).

Figure 5 : Le spot de surf comme espace de pratique
5a. Traces GPS de surfeurs sur le spot de Vertbois (Île d'Oléron)



5b. Les zones de l'espace de pratique du surfeur



Sources : SHOM, NOAA, Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir ECOP, UMR 7266 LIENSs. Cliché de la partie nord du spot de Verbois, le 06.06.2013 - Auteur : Olivier Germain, ECOP. Conception-réalisation : Guyonnard, Vacher, Brunello, UMR 7266 LIENSs CNRS - Université de La Rochelle, 2014.

- 39 L'analyse des traces (figure 5a) nous montre que les surfeurs passent une partie importante de leur temps dans cette zone d'attente. Les traces GPS s'entrelacent de manière plus ou moins fine dans cette zone. Leurs amplitudes montrent cependant que les surfeurs ne stationnent pas de manière immobile, mais qu'ils évoluent en ramant très régulièrement dans cette zone où ils passent semble-t-il la plus grande partie du temps de la session.
- 40 Cette observation est confirmée par les études sur la dépense physique des surfeurs. Meir *et al.* (Meir *et al.*, 1991), qui ont observé des sessions de surf d'une heure en Australie, ont déduit que 44 % du temps total dans l'eau était occupé à ramer, 35 % à attendre une vague en position quasi stationnaire, et 5 % à surfer réellement. Plus récemment des recherches ont affiné ces résultats d'après des images vidéo filmant des surfeurs durant une compétition de surf (Mendez-Villanueva *et al.*, 2006 ; Farley *et al.*, 2012). D'après Mendez-Villanueva *et al.*, 51 % du temps du surfeur dans l'eau serait occupé par l'action de ramer, et 42 % par l'action d'attendre une vague. 4 % du temps du surfeur est alors occupé par l'action de surfer la vague. Farley *et al.* donnent un autre découpage de la session puisque outre les temps de rame et d'attente (respectivement 54 % et 28 % du temps), le temps de surf est évalué à 8 % du temps total, et le temps de rame pour prendre la vague s'élève à 4 % du temps total passé dans l'eau. Si le temps d'attente peut atteindre plus de 50 % dans une compétition, il est évident qu'en fonction des conditions de vague du spot, mais aussi en fonction du niveau du pratiquant il peut être beaucoup plus long. La zone d'attente est donc celle dans laquelle le surfeur passera le plus de temps durant sa session, à observer, pour se déplacer afin d'obtenir une meilleure position pour la prise de vague, voire à discuter.

3.3. Un espace de glisse qui définit l'amplitude de l'espace de pratique.

41 Depuis la zone d'attente, les surfeurs vont donc prendre des vagues et parcourir ainsi la zone de glisse. L'analyse des deux traces GPS du spot de Vertbois (figure 5) qui correspondent à des suivis réalisés à des moments et dans des conditions de pratique classiques nous renseigne sur la forme de l'inscription spatiale de la pratique sur le spot. On remarque tout d'abord que les traces s'organisent autour de points (les pics) différents durant les deux sessions. Un premier tracé s'organise en deux pics qu'il va chercher au nord du spot alors que le second se partage en trois pics plus centrés par rapport au site. Les traces nous informent donc que l'inscription spatiale des pics sur cette côte sableuse est variable et que leur nombre peut varier aussi en fonction des conditions de houle ou de la marée. Elle permet aussi d'évoquer la possibilité pour le surfeur d'aborder le lieu de pratique en recherchant le pic le plus approprié à ses envies, c'est-à-dire répondant à ses propres critères de qualité de pratique. Ces critères sont, par exemple, la recherche de la plus grosse vague ou l'éloignement de la foule qui peut être source de dangers ou d'accidents. Ainsi, le 6 juin 2013, jour de semaine avec de bonnes conditions de pratique où 116 surfeurs sont observés en même temps dans l'eau sur le site de Vertbois, certains surfeurs en quête de tranquillité préféreront s'éloigner des meilleurs pics. L'analyse des traces montre aussi, comme le suggéraient les études australiennes et néo-zélandaises que le temps de surf effectif est limité. Sur les deux sessions étudiées qui durent environ 1h30 dans l'eau chacune, le nombre de vagues prises est faible. La première trace étudiée suggère qu'environ 5 vagues ont pu être prises alors que la seconde, avec des conditions de houle plus propices, doit atteindre la dizaine de « rides » (« chevauchement » de la vague). La variabilité du nombre de vagues prises depuis les différents pics explique aussi la mobilité des pratiquants qui semblent toujours en recherche d'un pic plus fécond. Avec deux pics, la première trace s'inscrit dans une zone s'étalant sur 320 m de linéaire côtier, la seconde avec ses trois pics sur 480 m. Les deux traces, si elles avaient été tracées le même jour ne se seraient entrecroisées, ce qui est une situation classique dans les aires de pratiques ou plusieurs pics sont utilisés dans un même temps et que des connections existent entre les pics, les surfeurs passant de l'un à l'autre au cours d'une même session, parfois même entre les pics de spots différents quand ceux si sont proches.

Conclusion

42 Nous avons cherché à comprendre à travers cette présentation la complexité d'un espace de pratique composant le système touristique littoral. La question de la définition du spot comme lieu nommé, identifié par des pratiquants montre la part de subjectivité dans cette reconnaissance et le flou pouvant entourer l'identification spatiale des éléments du système. C'est aussi l'épaisseur que donne la pratique à ce système littoral qui est interrogée par l'étude de la fréquentation de ces espaces par une population non homogène. Sur les spots de surf, les touristes côtoient des pratiquants ayant une relation au lieu plus locale : résidents « permanents », mais aussi résidents secondaires, étudiants à l'université locale ou encore pratiquants excursionnistes prêts à faire 100 km voiture pour venir profiter des vagues repérées sur un site Internet. La catégorie touriste elle-même, dont l'importance varie en fonction des saisons est peu homogène pour la

fréquentation de ces spots où sont identifiés aussi bien des touristes internationaux en surf trip le long du littoral que des estivants ne surfant que sur le spot proche de leur résidence de vacances familiales. L'analyse de ces différentes fréquentations définit donc une profondeur modulable au système littoral qui peut être abordée en fonction des usages à des échelles très variables.

- 43 L'analyse de la pratique des spots de surf nous renseigne aussi sur la dimension articulée et l'importance des temporalités dans le système littoral. Les lieux de pratique du surf ne sont jamais tous utilisés ensemble car les conditions pour leur usage sont différenciées. Leur utilisation est concentrée sur des moments et sur les lieux où les conditions météorologiques sont repérées comme favorables. Cette polarisation est renforcée par la mise en place récente de webcams sur les spots de surf, dont les images diffusées en direct sur le web, permettent aux pratiquants de juger des conditions du spot sans même se déplacer. Ces lieux, qui sont vides de pratiquants une bonne partie de l'année, peuvent donc aussi, connaître rapidement des situations de « saturation » rendant la pratique inconfortable voire dangereuse. À une autre échelle, cette observation est aussi valable pour les plages qui se remplissent très inégalement en fonction de l'heure ou du moment de l'année, ce qui implique des problématiques de gestion complexe.
- 44 Enfin le spot de surf nous interpelle sur la dimension connectée des sites de pratique. Aujourd'hui les spots combinent fréquentation locale et notoriété nationale voire internationale. Dans une logique participative, les sites Internet de surf américains répertorient pour le littoral atlantique presque les mêmes spots de surf que les associations locales. Il en résulte une étrange géographie de ces aires de pratique où la destination semble se penser par le réseau social. Le spot de surf nous permet donc de nous interroger aussi sur l'évolution des échelles et des structurations des systèmes littoraux. :

BIBLIOGRAPHIE

Augustin J.-P., 1994, *Surf Atlantique, Les territoires de l'éphémère*, Talence : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 278 p.

Augustin J.-P., 1997, L'émergence des stations surf sur le littoral aquitain, *Cahier Espaces*, vol. 52, Tourisme et sport, pp. 120–127

Callède M., 2011, *Perception de la fréquentation : pour une meilleure gestion des spots de surf de la côte basque*, Mémoire de Master SPE Géographie Appliquée à la Gestion de l'Environnement Littoral, Université de La Rochelle, 135 p, consulté le 26 03 2014, URL : <http://ecop.univ-lr.fr/Productions.htm#Callede>

Corlay J.-P., 1995, Géographie sociale, géographie du littoral. *Norois*, vol. 165, N° 1, pp. 247–265

Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS), 2013, Chiffres clés du tourisme édition 2013, 4 p., [en ligne]

http://www.dgcis.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/stats-tourisme/chiffres-cles/chiffres_cles13_fr.pdf

Falaix L., 2012, *Des vagues et des hommes : la glisse au cœur des résistances et contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf en Aquitaine*, Thèse de doctorat en Aménagement/ Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 527 p.

Farley O.-R.-L., Harris N.-K. & Kilding A.-E., 2012, Physiological demands of competitive surfing, *Journal of Strength & Conditioning Research*, vol. 26, N° 7, pp. 1887-1896

Guibert C., 2006a, *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, Paris : L'Harmattan, 321 p.

Guibert C., 2006b, Politiques de communication et identifications territoriales différenciées : les usages politiques des vagues et de l'univers du surf par les municipalités de la côte Aquitaine, *Téoros*, vol. 25, N° 2, pp. 67-71

Guibert C., 2011, Surf et « contre-culture » : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France, *Sciences Sociales et Sport*, Vol 1, N° 4, pp 11-39

Guyonnard V., 2013, *Projet Technologie d'Observation du Nautisme dans l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais, Rapport final*, Agence des Aires Marines Protégées, UMR 7266 LIENSs CNRS- Université de La Rochelle, Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir-ECOP, 63 p, consulté le 26 03 2014, URL :

<http://ecop.univ-lr.fr/Productions.htm#Technobs>

Meir R.A., Lowdon B.-J. & Davie A.-J., 1991, Heart rates and estimated energy expenditure during recreational surfing, *School of Health and Human Sciences Papers*, vol. 23, pp. 70-74

Mendez-Villanueva A., Bishop D. & Hamer P., 2006, Activity profile of world-class professional surfers during competition: a case study. *Journal of strength and conditioning research / National Strength & Conditioning Association*, vol. 20, N° 3, pp. 477-82

Mounet J.-P., 2000, L'impact des loisirs de nature sur le milieu humain, *Cahier Espaces*, n° 67, pp. 216-225.

Musereau J., Vagues à la carte. *Espacestems.net*, Objets, mis en ligne le 28 10 2008, consulté le 14 02 2014, URL : <http://test.espacestems.net/articles/vagues-a-la-carte/>

Sayeux A., 2010, Au cœur de la vague. Comment peut-on être surfeur ? *ethnographiques.org*, vol. 20, 26 p, mis en ligne le 01 09 2010, consulté le 26 03 2014, URL : <http://www.ethnographiques.org/2010/Sayeux>

Vacher, L. (dir.), Brunello P., James D., Michaut A., 2010, *Atlas de la fréquentation des plages de Charente-Maritime : Campagne 2009*, La Rochelle, Observatoire des Pratiques de tourisme et de Loisirs-ECOP, Cellule Géomatique de l'UMR LIENSs, UMR 6250 Littoral ENvironnement et Sociétés (LIENSs), CNRS - Université de La Rochelle, 309 p.

Vacher L., Vye D., 2012, Penser l'habiter à travers la pratique des lieux touristiques par les excursionnistes, touristes et résidents, in B. Frelat-Kahn & O. Lazzarotti (éds.), *Habiter, vers un nouveau concept ?* Paris : Armand Colin, pp. 197-210

NOTES

1. Mull Jeff, 2014, Pipe dreams and the reality of artificial reefs, *Surfer Magazine* [En ligne], mis en ligne le 02 juin 2014, Consulté le 18 avril 2016. URL : <http://www.surfermag.com/features/pipe-dreams-artificial-reef/#ebV5CFJX6Ugdw0vj.97>

2. Article publié dans le numéro Spring 1962, vol.3 n°1 de *The Surfer*, The international surfing magazine, premier nom de *Surfer Magazine*.
3. Une série d'entretiens a été menée entre les mois de novembre 2012 et novembre 2013 auprès de pratiquants d'une sélection de spots des îles de Ré et d'Oléron dans le cadre du programme TechnObs financé par l'Observatoire des Pratiques de Tourisme et de loisirs de l'UMR LIENSs CNRS-Université de La Rochelle et l'Agence des aires marines protégées.
4. En 2008, le site Wannasurf qui référence alors plus de 7 500 spots, compte aussi 11000 sites en attente d'être modérés. Interview de Yann, créateur de Wannasurf par Zitoune pour *surfrepotes.fr* [En ligne], mis en ligne le 28 juillet 2008, consulté le 26 mars 2014, URL : <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/yann-wannasurf-interview-exclusive-t884.html#p16507>.
5. La base de données fut alimentée via un site internet par un système participatif bénéficiant de la forte notoriété de l'association auprès des pratiquants. Il en résulte une grande diversité dans la manière d'aborder la délimitation des espaces de pratique qui furent définis de manière ponctuelle ou zonale et à des échelles allant du spot à la « région ». Cette base fut constituée en lien avec un travail d'identification des usages concernés par la qualité des eaux aquatiques mené par Surfrider foundation pour l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau (DCE).
6. Ces limites minimums et maximums ont été définies à partir de la littérature spécialisée et d'entretiens avec des surfeurs.
7. Calculs effectués d'après les données météorologiques et océanographiques archivées par le site Windguru.
8. Les paramètres retenus pour ce calcul à partir des données archivées sur Windguru sont (1) une hauteur de houle minimum de 0,8 m, (2) une orientation de la houle de SSW, SW, WSW, W, WNW, NW, NNW, (3) une période de vagues minimum de 9 secondes, (4) un vent inférieur à 6 nœuds, et (5) un vent supérieur à 6 nœuds si son orientation est SE, ESE, ENE, NE, NNE, entre 10h et 19h (6).
9. Le modèle utilisé est le *Global Forecast System* (GFS) calculé par le National Centers for Environmental Prediction (NCEP), qui est un département du NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration - National Weather Service, USA). Sa résolution horizontale est de l'ordre de 0,5 degrés. GFS est le seul modèle global (conditions de mer et de vent), dont les données sont disponibles gratuitement et intégralement en temps réel.
10. Voir le site de l'Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir - ECOP : http://ecop.univ-lr.fr/Observatoire_des_Pratiques.htm
11. Au total, 5 sessions ont été enregistrées sur différents spots de la Mer des Pertuis entre novembre 2012 et novembre 2013 avec une précision de l'ordre du mètre. Les deux sessions présentées ici ont été enregistrées sur le spot de Vertbois par des surfeurs volontaires contactés sur place. Elles ont été sélectionnées pour leur caractère exemplaire. Il convient cependant de rester prudent sur les conclusions pouvant être tirées d'un échantillon aussi réduit.

RÉSUMÉS

La question de l'existence et de la définition d'un territoire littoral touristique, en tant que destination, mais aussi en tant qu'espace de pratiques de tourisme et de loisir est au cœur de la

réflexion sur l'organisation des systèmes littoraux. Pour comprendre comment ces espaces de pratique s'articulent entre eux, il est cependant nécessaire de les définir. En s'appuyant sur les données produites par l'Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir de l'UMR LIENSs (Littoral ENVironnement et Sociétés) de la Rochelle à l'échelle de la Mer des Pertuis (côte de Charente-Maritime), cet article se propose de voir comment le spot de surf, espace de pratique emblématique du littoral et pouvant participer à définir une communication touristique forte, se définit à travers une analyse de l'usage des lieux. Pour comprendre comment se définissent ces espaces, cette présentation s'organisera en trois temps. D'abord, l'analyse de la notoriété des spots dans les supports de communication des différents acteurs impliqués dans le système surf permettra de définir une liste des hauts lieux et de voir comment ces lieux sont définis spatialement. Cette cartographie sera ensuite confrontée aux chiffres de la répartition de la pratique sur le littoral tels qu'ils sont relevés par l'Observatoire des pratiques. L'étude de ces données montrera que les limites entre spots sont parfois floues et que le fonctionnement de ces lieux intègre une dimension mobile dans le temps et dans l'espace. Cette analyse sera validée dans un dernier temps par le décryptage de « sessions » obtenues à partir de trace GPS de surfers, qui montrent l'amplitude et la forme de l'inscription spatiale de la pratique.

The definition of a coastal territory as a tourist destination but also as a tourism and leisure practice area is at the centre of the thinking on the coastal systems organisation. To understand how these practice areas relate to each other, it is however necessary to define them. In this paper, we explain how the surf spot, which is an emblematic coastal practice area that can participate in defining a strong tourist communication, is defined through use of space. This work is based on data produced at Pertuis sea scale (Charente-Maritime coast) by Observatoire des pratiques de tourisme et de loisir of the research unit UMR LIENSs (Littoral ENVironnement et Sociétés) CNRS-Université de La Rochelle. To understand how to define these spaces, this presentation will be organized in three parts. First, the analysis of the reputation of surf spots in the communication of different actors involved in surfing system will define a list of high places and permit to see how these places are spatially defined. This mapping will then be confronted with beach attendance data collected by the Observatoire des pratiques. This examination of the data show that the limits between surf spots are sometimes blurred and the operation of these places incorporates a sliding scale in time and in space. This analysis will be validated in a last stage by the study of surfing session GPS traces showing amplitude and shape of the spatial impact of the practice.

INDEX

Mots-clés : espace de pratique, tourisme, loisir, surf, sport, fréquentation du littoral, Charente-Maritime

Keywords : practice space, tourism, leisure, coastal visitor use

AUTEURS

VALENTIN GUYONNARD

Doctorant

UMR LIENSs CNRS-Université de La Rochelle

2, rue Olympe de Gouges

17000 La Rochelle

valentin.guyonnard@univ-lr.fr

LUC VACHER

Maitre de conférences

UMR LIENSs CNRS-Université de La Rochelle2, rue Olympe de Gouges

17000 La Rochelle

lvacher@univ-lr.fr